

## CHER(E)S COLLEGUES, MERCI !

*Mais n'oubliez pas de voter au second tour*

Merci à toutes celles et à tout ceux qui ont voté CFDT au premier tour des élections des Comités d'Entreprise et des Délégués du personnel des hôtels Novotel, Mercure, Pullman.

Ce tour de scrutin est désormais primordial pour la mesure de la représentativité des organisations syndicales dans l'entreprise et grâce à vous, la CFDT est en bonne place pour les quatre prochaines années.

Néanmoins, un second tour sera organisé, le quorum n'ayant pas été atteint.

Pour celles et ceux qui ont voté au premier tour, il sera nécessaire de réitérer son vote.

Pour celles et ceux qui n'ont pas encore participé au scrutin, sachez que celui-ci est totalement anonyme. Vos coordonnées figurent pour enregistrer votre vote, mais en aucun cas on ne peut savoir pour QUI vous avez voté. Ceux qui vous disent le contraire mentent !

Lors des seconds tours fleurissent habituellement de nombreuses candidatures « sans étiquette » plus ou moins recommandées par la hiérarchie.

Mais le bon collègue ne fait pas forcément le bon défenseur. Ce ne sont pas les promesses démagogiques et irréalistes concernant quelques activités sociales qui sauveront vos emplois.

Aujourd'hui, des menaces planent sur nos emplois dans les hôtels ! Le groupe Accor planifie une scission, approuvée par le Conseil d'administration, entre ses activités hôtelières et ses activités de services prépayés.

Des candidats sans étiquette ne pourront rien pour vous ! Sans formation, sans organisation, sans conseil, ils sont, de par leurs choix, exclus des négociations. Dans quatre ans, ils vous auront abandonnés depuis longtemps. La CFDT sera toujours là !

Entre les positions jusqu'au-boutistes des uns et la caution fournie au groupe par d'autres dans la filiale Accor Services, la CFDT reste la seule organisation nationale à pouvoir négocier au mieux vos conditions de travail, d'emploi et de salaires durant les quatre prochaines années de ce mandat.

N'attendez pas le temps nécessaire pour regretter de ne pas avoir voté CFDT !

Le droit de vote n'est rien si on ne l'exerce pas. Donnez votre voix à ceux qui savent l'entendre et faire aboutir vos revendications. Ne vous laissez pas abuser par des slogans et des promesses irréalistes.

Votez et faites voter

**CFDT**

